

L'Espace Dirigeants

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Diffusion immédiate, le 25 novembre 2010

L'ESPACE DIRIGEANTS : L'ESPACE ENTREPRENEURS

L'outplacement mène à tout. Et notamment à la création ou la reprise d'entreprise. L'Espace Dirigeants, acteur majeur de la transition de carrière, reconnu pour soutenir ses candidats dans leurs projets du cœur, décortique les étapes de l'entrepreneuriat dispensées aux candidats accompagnés.

2009 : annus horribilis pour l'emploi des cadres supérieurs et dirigeants (souvent seniors). Mais la crise fut aussi l'occasion de révéler les potentiels en termes de créations ou de reprises d'entreprise. L'Espace Dirigeants, par son positionnement dédié, offre un accompagnement « sur mesure » pour de telle demande spécifique dévoilant (au-delà d'un outplacement classique) la personnalité de chacun.

« Suite à un licenciement, même négocié, il n'est pas rare que nous entendions des expressions remettant en cause l'employabilité » constate Olivier de Conihout, co-fondateur de L'Espace Dirigeants. *« Me mettre à mon compte », « Devenir consultant », « Exercer des missions », « Travailler en profession libérale », par exemple.*

« 10% de nos candidats s'orientent in fine vers un projet de créations – plus marginalement de reprises – d'entreprises » commente Denis Boutte, associé du cabinet d'outplacement. Et il poursuit *« Attention ! Si ce projet est souvent identifié en amont dès les premiers entretiens comme un 'projet du cœur', il doit être confronté au principe de réalité et au pragmatisme. Il reste donc un travail crucial d'approfondissement et de validation avant de se focaliser uniquement sur cette seule piste. »*

Une affinité de culture

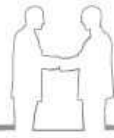
Tous les consultants associés de L'Espace Dirigeants ont créé une ou plusieurs entreprises, dans leur parcours professionnel.

- un état d'esprit entrepreneurial présent dans le quotidien du cabinet
- un retour d'expérience très précieux pour les futurs créateurs
- une capacité à aider les futurs entrepreneurs à discerner au mieux les contraintes, les avantages, les inconvénients, les attentes, les risques de passer du statut de salarié à celui de créateur

Un socle indispensable en amont

- le bilan projet reste indispensable pour valider la pertinence du projet de création, avec notamment des outils de test de personnalité et de validation spécialement conçus par L'Espace Dirigeants pour identifier la pertinence du projet
- identification et qualification des compétences « métier »
- validation de l'équation personnelle du candidat, afin de *« vérifier que c'est bien SON projet et non un pis aller ou une piste engagée sous la pression de son entourage »* éclaircit Denis Boutte

Contacts presse : Barbara Ouvrard
barbara@lespacedirigeants.com
06 23 18 15 29 / 01 41 71 14 50



L'Espace Dirigeants

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Diffusion immédiate, le 25 novembre 2010

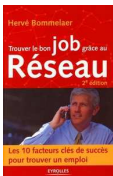
Un accompagnement personnalisé ad hoc

L'Espace Dirigeants challenge le projet dans son contenu :

- d'abord en one to one avec un consultant idoine
- puis en organisant un « grand jury » réunissant plusieurs dirigeants et entrepreneurs. Le candidat créateur expose son projet et bénéficie d'un feedback très opérationnel
- suit la mise en œuvre des outils commerciaux : argumentaires, fiches contacts...

Une aide logistique précieuse

➤ *La mise en relations avec un réseau dédié : « Nous mettons tous nos candidats créateurs ou repreneurs d'entreprise en contact grâce au réseau 'L'Espace Entrepreneurs'. Une occasion d'échanger entre les personnes partageant ce projet sur leurs sujets d'actualité, leurs difficultés, etc. »*



Nota bene : Hervé Bommelaer, associé de L'Espace Dirigeant et auteur, entre autre, de Trouver le bon job grâce au réseau (Editions Eyrolles)

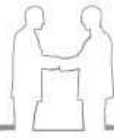
- Pour les repreneurs : une formation spécifique de 3 semaines à temps plein
- Organisations d'entretiens avec des experts : intermédiaires juridiques, financiers, avocats, fiscalistes, ...
- Un incubateur pour les créateurs :
 - conseils avisés et retours d'expériences sur le choix de la structure juridique, la rédaction des statuts, les bases du business plan, les modalités d'association ou de financement, la cohabitation avec le régime de Pôle Emploi, etc.
 - possibilité d'hébergement de la jeune structure (domiciliation, secrétariat, standard téléphonique, etc.)

Encadré

Un projet de création ou de reprise d'entreprise se construit autour des 7 points d'attention :

1. Bilan personnel et professionnel, validation de la motivation
 2. Idée de projet (positionnement, concurrence, vision)
 3. Plan Marketing (offre, mix, business model)
 4. Moyens commerciaux
 5. Moyens de production
 6. Business plan et montage financier
 7. Montage juridique
-

Contacts presse : Barbara Ouvrard
barbara@lespacedirigeants.com
06 23 18 15 29 / 01 41 71 14 50



L'Espace Dirigeants

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Diffusion immédiate, le 25 novembre 2010

Interview de Jérôme Louërat, outplacé créateur d'entreprise

« Ma décision mûrit depuis 5 ans. Rendue possible grâce aux circonstances financières du départ de mon ancien employeur, L'Espace Dirigeants m'a aidé à valider le fait que mon projet était réaliste à tout point de vue : faisabilité, compétences, finances, situation familiale, ... »

« L'accompagnement de L'Espace Dirigeants m'a permis d'en préciser les modalités pratiques, par exemple le choix des statuts de la société, celui de l'expert comptable et de la banque, et même une première validation financière. Un brainstorming m'a également permis de le challenger utilement »

« Le bilan est très positif. La collaboration continue. Mon conseil est donc de se faire accompagner par un cabinet d'outplacement, même quand le projet de création d'entreprise semble acquis. Attention cependant à ne pas négliger non plus les autres structures d'accompagnement spécialisées dans la création d'entreprises : Boutiques de gestion, CCIP, qui sont complémentaires. »

A PROPOS DE L'ESPACE DIRIGEANTS

L'Espace Dirigeants est un cabinet de conseil en transition de carrière fondé en 2006 par Michel Prudhomme et Olivier de Conihout.

Les **6 consultants associés** accompagnent les cadres supérieurs et dirigeants dans l'identification de leur projet personnel et professionnel et dans sa mise en oeuvre effective, que ce soit dans le cadre d'activité salariée ou non salariée, dans la création ou la reprise d'entreprise.

L'Espace Dirigeants offre à ses clients un accompagnement de transition adapté, un bilan personnel et professionnel, du coaching de performance et/ou du coaching d'équipe, jusqu'à la prise de poste en assurant une intégration dans l'entreprise. Pragmatique et humaine, la démarche de L'Espace Dirigeants consiste à proposer un accompagnement complet et sur mesure. www.lespacedirigeants.com

Contacts presse : Barbara Ouvrard

barbara@lespacedirigeants.com

06 23 18 15 29 / 01 41 71 14 50